

Association « Les Jardins du Grey »

Assemblée générale

20 février 2023

Centre oecuménique de Bois-Gentil

Présents : 40 jardinier.ère.s étaient présents dont 37 représentant.e.s de parcelles

Excusé.e.s : 8 personnes se sont excusées

Ordre du jour

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Procès-Verbal de l'AG du 18 janvier 2022
3. Rapport du comité
4. Rapport de la caissière et des vérificateurs des comptes
5. Élection des nouveaux membres du comité
6. Nominations des vérificateurs des comptes
7. Activités prévues en 2023
8. Questions et Propositions
9. Divers
10. Apéritif

1. Bienvenue

Jaime Cortes, président de l'Association « Les Jardins du Grey », exprime des mots de bienvenue et explique le déroulement de la soirée. Il présente les salutations de M Graz et M Girard du Spadom. Deux scrutateurs sont nommés : Joseph Zanou et Ana Koehli.

2. Procès-Verbal de l'AG du 18 janvier 2022

Anne-Gabrielle Frund le présente et le soumet au vote de l'assemblée.
Une forte majorité approuve le PV.

3. Rapport d'activités du Comité

Jaime Cortes, président, rappelle les débuts de l'Association en décembre 2021. Créer une association était une exigence de la Commune pour obtenir des parcelles à cultiver. Rappelons que la commune de Lausanne a engagé 140'000 Fr pour aménager le terrain du Grey, comportant 220 parcelles de 6m², 5 carrés dédiés à des plantations d'arbres fruitiers et une longue plate-bande pour les petits fruitiers que nous avons récupérés de l'ancien jardin.

Un fort engagement d'un groupe de jardiniers de l'ancien potager des Plaines-du-Loup a été nécessaire. Un comité a été créé et l'Association « Les jardins du Grey » est née le 18 janvier 2022.

De nombreuses réunions ont été nécessaires et l'association a très vite grandi. Nous sommes passé de 25 jardinier.ère.s à environ 80 aujourd'hui. Aujourd'hui, après quelques départs, il reste quelques places disponibles.

Des journées de travaux communs ont été organisées au printemps (mai 2022) pour parfaire l'aménagement (chemin et ficelles) et en automne (29 octobre et 5 novembre 2022) pour désherber les plates-bandes communes et préparer les plantages des arbres fruitiers (Reines-Claudes, mirabelles, prunes-abricots et deux autres sortes de prunes) et le remplacement de certains petits fruitiers (cassis) ainsi que le plantage de trois figuiers.

Le 11 juin, nous avons organisé une assemblée générale au jardin. Nous avons rappelé le règlement de base des cultures de jardins urbains mis à disposition par la ville : pas de pesticides ni d'engrais chimiques, pas de plastique, paillage recommandé pour économiser l'eau autant que possible. Ensuite, nous avons pu déguster des spécialités des jardiniers venus du monde entier ou presque.

Deux ateliers ont été organisés. Le premier lors de l'aménagement et le deuxième le 5 octobre lors de l'inauguration. M Girard nous a donné de précieuses recommandations qui ont été très appréciées des jardinier.ère.s.

Jaime Cortes remercie toutes les personnes qui se sont engagées ponctuellement ou régulièrement notamment pour participer aux inventaires des outils, à l'achat de paille et de fumier, à la création de panneaux pour informations, à la mise en place du groupe WA, à la représentation de l'Association lors de forums Métamorphoses. Merci particulier à Franziska qui s'est beaucoup investie dans l'aménagement et la culture dans la butte communautaire et à l'arrosage des fruitiers. Merci à Fred, Toni et Aurélie qui nous ont construit des abris pour les arrosoirs et la paille.

Merci à Christophe et Corinne pour la vérification des comptes. Merci à François qui a soutenu Geneviève pour le suivi informatique des comptes.

Jaime remercie tous les membres qui ont participé d'une manière ou d'une autre aux cultures des jardins. Il remercie également la ville de Lausanne et en particulier le personnel du Spadom qui a toujours répondu volontiers à nos questions.

4. Rapport des comptes

Geneviève Caspar présente les comptes de 2022 qui s'équilibrent. Elle nous explique aussi que les cotisations de 2023 seront plus basses, car il n'y a plus de frais d'inscription pour bon nombre d'entre-nous. (50,-Fr la première année et ensuite, 30,-Fr). Nous avons un petit capital de départ que nous avons récupéré de l'Association des quartiers des Bossons-Plaines-du-Loup. Nous aurons moins de frais liés au début comme l'inauguration. Enfin il faut remplacer régulièrement des outils cassés ou manquants. Et nous ne savons pas encore quel sera exactement la facture pour l'eau utilisée en 2022.

Les vérificateurs des comptes, Christophe Marteil et Corinne Garnier s'accordent pour nous dire que les comptes sont tenus avec exactitude et que toutes les pièces ont été vérifiées. Une très forte majorité approuve les comptes.

Geneviève Caspar nous indique également quelques dépenses prévisibles pour 2023, notamment l'achat de nouveaux outils, des frais de fonctionnement du comité, des envois postaux ainsi que l'achat de paille et de fumier.

5. Comité

Nous avons sollicité des renforts pour le comité. **Valérie Sirieix** se présente comme secrétaire et **Florence Moret** comme comptable. **Geneviève Caspar Magnin** se retire du comité. **Anne-Gabrielle Frund** pourra exercer d'autres tâches au sein du comité. **Jaime Cortes** souhaite

poursuivre son mandat de président et **Toni Martins Ferreira** celui de vice-président. **Yoel Mighina** se propose également comme renfort au sein du comité.

Jaime Cortes remercie chaleureusement Geneviève Caspar Magnin pour son travail de caissière au sein de l'association.

Nous serons six au nouveau comité. Les membres et candidats sont élus à une forte majorité.

6. Vérificateurs des comptes

Christophe Marteil et Corinne Garnier ont exercé cette fonction cette année et sont d'accord de poursuivre en 2023. Ils sont élus par acclamation.

7. Activités en 2023

En mai-juin, nous organiserons un atelier avec M Girard par exemple sur la biodiversité de la faune et de la flore. Nous lui demanderons aussi que semer ou planter autour des arbustes et des arbres. Nous rappellerons les règles de base des jardins mis à disposition par la ville de Lausanne.

Il y aura aussi des après-midis de travaux communs.

Nous savons que M Girard prendra sa retraite en juin 2023 et nous le fêterons dignement.

8. Questions et propositions

A la demande d'un jardinier, nous listerons les possibilités de se procurer des graines et des plantons bio et nous vous transmettrons nos infos.

Franziska Dubs explique qu'elle s'est occupée de la butte destinée aux plantes aromatiques et aux fleurs. Cette parcelle est mise à disposition de tous mais il ne faut pas planter de légume ou de plante qui pourraient s'avérer néfastes pour les plantes vivaces actuelles. **Ian Podhorodecki** s'associera pour l'aider dans cette tâche. Tous les jardinier.ère.s peuvent se servir de quelques feuilles des différentes plantes, mais pas de prélèvement de plantes entières. Pas de plantage de courges sur cette parcelle. Ce genre de plante est trop envahissante.

Isabelle Topaz, Luca Adrian et Frédéric Gacon se relayeront pour l'arrosage des petits fruitiers et des pruniers. Ils seront autorisés, comme Franziska et Ian, à utiliser les tuyaux d'arrosage pour les parcelles communes. Tous les jardiniers arrosent leur parcelle avec les arrosoirs. Cela nous guide vers des économies d'eau. Un jardin bien enherbé ou couvert de paille sèche moins vite qu'une terre nue.

AGFrund sera disponible pour organiser des ateliers cuisine autour des récoltes des cassis et prunes. On pourra aussi réfléchir à l'utilisation de surplus. **Rachel Yerly** nous informe que la cuisine collective de son immeuble pourra occasionnellement être utilisée sans frais pour ces ateliers. Elle nous explique aussi que l'arrosage des petits fruits ne doit pas être trop abondant. Ces plantes-là aiment le chaud et le sec. Elle nous donne aussi plein de conseils pour les plantages en début de saison. Nous vous redonnerons des informations détaillées prochainement.

Geneviève Caspar cultivera un des bacs réservés PMR, car la terre est trop basse et elle éprouve des difficultés à cultiver à même le sol. Il y a un bac réservé aux enfants et il reste un bac pour un-e jardinier.ère qui aurait également des difficultés à cultiver à même le sol. S'il-

vous-plaît, ne déversez pas vos surplus sur ces bacs ! Si l'un d'entre eux reste inutilisé en mai, nous veillerons à y semer des fleurs.

9. Divers

Toni nous parle des outils qui coûtent cher et qui disparaissent. Il rappelle qu'il est nécessaire de bien surveiller les enfants qui oublient facilement de ranger les outils (certains adultes aussi...). Ces outils peuvent aussi être dangereux et nous rappelons que les parents sont responsables de leurs enfants.

Des outils neufs ont disparu. Toni nous demande de prendre grand soin des outils. Si nous devons toujours les remplacer, cela coûte cher et nous devrions augmenter les cotisations. Nous voulons que l'activité de jardinage reste ouverte à tous et toute, quel que soit notre revenu.

Quelles solutions ?

- Nous pouvons peut-être nous procurer certains petits outils et nous veillerons à ce qu'il y en ait aussi dans les caisses.
- Nous pouvons marquer les outils. En cas d'oubli, on pensera à les rapporter.
- Remettre des cadenas ? ils se bloquent très facilement.
- Dans tous les cas, il faut prendre soin des outils et les ranger après usage.
- On pourrait inscrire l'inventaire dans le couvercle des coffres à outils.
- Fermer le couvercle des coffres.
- Veiller à interdire aux enfants de mettre des cailloux la fontaine. (si, si, on peut leur dire non de temps en temps, ils comprennent très bien !) C'est très compliqué de ressortir les cailloux quand c'est bouché.

Groupe WhatsApp

Les remerciements nous font très plaisir et s'il y en a un, il vaut pour tous les autres. Veillez à ne pas surcharger cette messagerie. Il est parfois difficile de retrouver des informations précieuses quand elles sont noyées dans de très nombreux messages. Nous vous laissons cependant le droit de faire des propositions ou d'exprimer un souci, poser une question.

Fin de la séance vers 21heures et les discussions se poursuivent autour d'un verre et de nombreux mets à déguster.

Merci à tous pour participation !

PV : Anne-Gabrielle Frund